

## Francis André, le plus maudit des poètes luxembourgeois ?

Le numéro 30 des Cahiers de l'Académie luxembourgeoise raconte le poète-paysan gaumais Francis André.

• Marielle GILLET

Il est entré en poésie comme on entre en liberté. Fin observateur de ses contemporains comme de la société dans laquelle il vivait, Francis André s'est toujours souvenu du milieu d'où il venait. Paysan, autodidacte, Francis André (1897-1976) est né à Fratin (Étalle). Il réunit tous les critères de l'« authenticité ». La nouvelle livraison des Cahiers de l'Académie luxembourgeoise revient sur la vie à la fois simple et fracturée du plus paysan de nos poètes.

La poésie de Francis André ne supporte ni doctrines, ni modes. Sa poésie a été classée de prolétarienne. Sans doute parce que Francis André était un observateur clairvoyant de la nature humaine. Et de la nature tout court. André était en Luxembourg le paysan le plus poète ou le poète le plus paysan. Comme on voudra.

Ce nouveau Cahier présente une série de réflexions et d'analyses sur le poète-paysan, complétées par des documents de l'époque, des photos et des textes inédits de l'auteur. C'est avec rigueur et esprit critique que des membres de l'Académie luxembourgeoise retracent le parcours biographique et les chemins poétiques de l'écri-



EdA

Les membres de l'Académie luxembourgeoise qui ont rédigé ensemble ce Cahier consacré à Francis André. 2<sup>e</sup> assis à partir de la gauche, Pierre André, petit-fils du poète-paysan.

vain blessé par un jugement implacable suite aux années sombres de la Deuxième Guerre mondiale (lire par ailleurs).

Le petit-fils de Francis André, Pierre André, présent à la présentation du Cahier de l'Académie à Virton, s'est dit « épaté, mais aussi honoré » par le travail de grande qualité fourni par les Académiciens pour faire

toute la lumière sur Francis André. Le petit-fils n'a d'ailleurs pas hésité à fournir des archives familiales sur Francis André, qui prendront vraisemblablement place au Musée gaumais.

« Si elle a pu leur apporter une lueur de joie... »

Francis André lui-même, dans un entretien, évoque le chemin idéologique qu'a pu

prendre sa poésie : « Je pense que ma poésie part de Belgique, mais elle cherche quand même à atteindre les travailleurs lointains. Je fais sans cesse appel aux travailleurs de tous les pays et je suis heureux si elle a pu atteindre quand même l'univers d'ouvriers, de paysans. Si elle a pu leur apporter une lueur de joie, un élan d'affection, je suis profondément heureux. »

Retenons, in fine, cette dernière phrase écrite par Michèle Garant et Louis Goffin dans la postface du Cahier : « De toute évidence, l'œuvre dépassera toujours l'homme ! » ■

► On peut se procurer ce Cahier pour 15 € aux points de vente : à Arlon, institut archéologique, librairie le Point-Virgule, librairie des Faubourgs ; Press Shop à Habay ; Service du livre luxembourgeois à Marche.

### Francis André à l'école ?

La poésie de Francis André pourrait-elle encore être enseignée à des élèves du secondaire en 2019 ? « Oui, répond sans hésiter Guy Denis, président de l'Académie luxembourgeoise. Car Francis André a une façon d'évoquer la ruralité qui le rend universel. » Enseignant, Guy Denis avait consacré un trimestre au thème Apollinaire, poète urbain, et Francis André, poète rural. **M. G.**

### Francis André a-t-il réellement collaboré de 1940 à 1942 ?

Dans ce Cahier Francis André, on vous recommande une passionnante enquête de Ph. Greisch et J.-M. Yante sur le passé plus sombre du poète gaumais.



EdA - 4062248088

Francis André condamné pour incivisme.

• Dominique ZACHARY

Francis André a été condamné à 3 ans de prison par le conseil de guerre d'Arlon le 1<sup>er</sup> mars 1946. Avec en prime une amende de 200 000 francs. Il est incarcéré, mais pourra être remis en liberté à la fin du mois d'octobre 1946.

Cette zone d'ombre sur son passé, deux membres de l'Académie luxembourgeoise ont voulu l'éclairer d'un jour nouveau. Jean-Marie Yante et Philippe

Greisch révèlent dans ce Cahier consacré à Francis André tous les secrets de l'instruction puis du procès condamnant le poète-paysan.

Yante et Greisch ont cherché beaucoup. Ils ont eu le mérite de retrouver des documents inédits aux Archives Générales du royaume à Bruxelles, dont une poignante lettre de Francis André adressée au substitut du procureur du roi Jean Constant le jour de la Noël 1945

(ce courrier est repris dans le Cahier).

Pour Jean-Marie Yante et Philippe Greisch « Francis André a été aveuglé par ses sympathies pour l'Ordre Nouveau. Lui qui défendait une littérature prolétarienne et combattait les dérives d'une certaine forme de capitalisme avant la guerre, a été séduit par les idées du socialiste Henri de Man ».

Francis André, moyennant rétributions, a accepté que ses billets radiophoniques soient lus sur l'INR (Radio Bruxelles) alors contrôlé par l'occupant. Il a aussi publié des billets dans des revues où il dénonçait les faiblesses de l'ancien régime d'avant 1940 et l'espérance de l'Ordre Nouveau venu d'Allemagne. Une chimère ! Francis André en payera le prix fort après la guerre.

Plusieurs amis lui tourneront le dos. Pas Pierre Nothomb ainsi que l'éditeur de la Dryade, Georges Bouillon, à Virton, qui continueront à le soutenir indéfectiblement. ■